



Giro.com

FEVRIER 2016

2 0 1 5

. . .

2 0 1 6

Extraits du discours du Maire, Jacques COLIN, lors de la cérémonie des vœux.

2015 : Ce soir, je veux remercier et féliciter d'abord les jeunes élus du conseil municipal des adolescents, les remercier pour leur implication dans la vie de la commune, leur assiduité aux réunions. Ils ont envie d'améliorer, de vérifier par eux-mêmes, de communiquer sur différents thèmes et en particulier sur la vitesse des véhicules en ville, la sécurité, la propreté. Je veux remercier leurs parents qui les accompagnent dans leur démarche. Je veux aussi remercier l'orchestre d'harmonie de la ville de Giromagny. Une harmonie avec toujours plus de jeunes musiciens, une harmonie qui s'étoffe : 9 nouveaux musiciens sur les rangs en 2015, une harmonie dynamique grâce à l'association présidée par Marie-Suzanne Nagellen et grâce à son chef, Cédric Martinez, largement investi maintenant dans la vie musicale et culturelle de la Communauté.

J'aimerais aussi mettre à l'honneur les présidents, les comités, les bénévoles des associations qui font vivre la ville, mais bien au-delà, la Communauté et une partie de notre canton. Associations sportives, culturelles, associations à caractère social, mais aussi les associations qui font vivre la mémoire, transmettent nos valeurs républicaines. Je veux remercier les associations sportives qui encadrent et forment les jeunes. Elles participent aux enseignements essentiels que sont le respect de l'autre, le respect des règles, le dépassement de soi.

Je veux remercier les associations culturelles qui mettent en valeur notre patrimoine naturel, historique, culturel, musical, qui permettent de conserver des liens étroits avec nos amis allemands de Schwabmünchen. L'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste est classé monument historique depuis août 2015. L'ouvrage Mines et Mineurs du Rosemont de François Liebelin a été réédité, un ouvrage magnifique. Le fort obtient un grand succès auprès des visiteurs. Je veux remercier enfin les associations à caractère social qui apportent leur aide aux personnes en difficulté et qui travaillent au sein d'un réseau avec le CCAS afin que la solidarité et les actions soient plus efficaces.

Les associations sont le vivre ensemble, le lien, le creuset des idées ; Elles savent que je les connais et que je pense à elles. Elles savent qu'avec mon équipe d'adjoints, de conseillers et d'employés administratifs et techniques nous continuerons à les aider, dans la mesure de nos moyens ; elles savent que nous sommes à l'écoute et qu'elles font partie de nos préoccupations.

Cette année aura vu un travail important se réaliser ; celui de l'élaboration du cadre dans lequel nous allons travailler dans l'opération de revitalisation du centre-bourg. Notre territoire a besoin d'un bourg-centre performant : maintien des services, des commerces, de l'emploi, tout comme il a besoin de villages dynamiques. La revitalisation du bourg centre profite à l'ensemble du territoire. Elle est une garantie pour la pérennité de la vie au pied du Ballon d'Alsace. C'est pourquoi la communauté et la ville de Giromagny travaillent de concert dans cette opération.

De nombreux travaux ont été exécutés en régie, c'est-à-dire presque entièrement par nos services : l'installation de la passerelle entre la place De Gaulle et la Place des Mineurs, la restauration de la fontaine du Hautot, de la statue de la Vierge de la Rue Thiers, la réfection de salles de classe à l'école Benoit ... Félicitations à l'équipe des services techniques qui démontrent toutes leurs compétences à la fois de mise en œuvre, de planification des travaux et d'exécution.



2016 verra la mise en accessibilité de la gendarmerie. Nous en améliorerons également l'accueil, la sécurité et la confidentialité. J'en profite ici pour remercier toute la brigade et les commandants, le major Perros et l'adjudant chef Mouglin avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.

L'ouverture officielle du Parc du Paradis des Loups se fera ce printemps ; espace de liaison entre les quartiers, les services, le centre socioculturel, les commerces, il est aussi un espace de quiétude, un espace de jeux pour les enfants, pour les boulistes aussi. Un espace partagé qui ne peut vivre sans un règlement qui a été élaboré par la commission cadre de vie et sera mis en application dès l'ouverture. Notre centre-ville a besoin d'être repensé également ; le 20^{ème} siècle a fait la part belle aux voitures et les trottoirs sont étroits pour les piétons. Il faut que le piéton retrouve sa place, puisse marcher en toute sécurité ; dans le cadre du projet de revitalisation, une étude sera menée sur le centre-ville en lien étroit avec tous les partenaires.

Une étude architecturale est en cours sur le bâtiment de l'espace de la tuilerie. Notre vœu, c'est que ce bâtiment puisse recevoir des manifestations importantes de tous types : expositions, salons, concerts, bourse aux vélos, congrès, fête des écoles, grands regroupements, du type de la marche aux flambeaux du 23 janvier. Il devra aussi pouvoir accueillir des manifestations moins importantes telles des repas. Nous nous orientons donc vers un espace modulable. Les premières esquisses doivent arriver fin janvier et les premiers travaux pourraient débuter en fin d'année. **L'année 2016** verra aussi l'établissement d'un système de vidéo surveillance à Giromagny. Les incivilités qui perdurent, notamment les dépôts sauvages d'ordures ménagères, d'encombrants, les dégradations répétées de certains sites, les destructions de mobilier urbain par des véhicules dont les conducteurs oublient de laisser leur carte de visite nous ont conduits à cette décision. C'est un dossier lourd à établir qui se fait en étroite collaboration avec la gendarmerie.

C O N S E I L D U 2 1 J A N V I E R

Quinze conseillers sont présents et 4 sont représentés pour cette première séance de l'année 2016 qui compte dix points à l'ordre du jour.

En premier point le Maire, Jacques COLIN, indique que la convention à signer avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) dans le cadre du projet de revitalisation du Centre Bourg est en cours de finalisation. Hélène METIVET, chargée de mission, présente les grandes orientations de cette convention (cf. détails dans l'article en page 3). Le financement de l'ANAH devrait s'élever à plus de 2 M€ et en accompagnement la commune consacrerait 241 800 € sur 6 ans sur ses ressources propres pour des opérations relatives au ravalement de façades, à un abondement de primes pour la résorption des logements vacants et au suivi de l'opération. La signature de cette convention est approuvée à l'unanimité.

Les 2 points suivants concernent la rectification d'écritures comptables dans le budget de l'exploitation forestière 2015 suite à une demande du trésorier communal, sans incidence financière pour la commune. Ces rectifications sont approuvées à l'unanimité.

Le point suivant est relatif à une mise à jour des tarifs communaux. La plupart des tarifs resteront inchangés par rapport à 2015 sauf en ce qui concerne les points suivants : location du relais des randonneurs, 15 €/nuits/personne ; location de la petite salle de la mairie pour les Giromagniens, 17 €/jour ; location de la grande salle de la mairie pour des activités de spectacle ou de loisirs pour les Giromagniens, 70 €/jour ; location de la grande salle et de la petite salle de la

mairie pour des activités de loisirs ou de spectacle extérieurs, 200 €/jour ; location de la grande salle de la mairie pour des activités sportives, 20 € par séance (jusqu'à 1h30) ; location du gymnase de l'école Lhomme pour des extérieurs, 8 €/h. Ces nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) permet désormais d'autoriser le Maire à demander des subventions à l'Etat ou aux Collectivités Territoriales sans en référer préalablement au Conseil Municipal. A la demande du Maire, le Conseil à l'unanimité lui délègue cette attribution complémentaire.

Dans le point suivant le Maire rappelle que la commune a initié une démarche de réduction de l'emploi de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Elle souhaite à court terme une gestion en "zéro phyto" de ses espaces, notamment par la mise en œuvre de techniques alternatives au désherbage chimique. A cet effet il propose de réaliser un diagnostic des pratiques d'entretien pour atteindre cet objectif et obtenir le label de commune en "zéro phytosanitaire". Le coût de ce programme s'élève à 6 080 € dont 3 750 € pour l'étude du plan d'entretien, 830 € pour le plan de communication et 1 500 € pour le label de niveau 3. Ces actions sont éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau qui pourra apporter des financements à hauteur de 80%. Ce programme est approuvé à l'unanimité.

Les 7^{ème} et 8^{ème} points portent sur la modification de niveau de 2 postes d'agent technique afin de permettre

des évolutions de carrière. La transformation d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe ainsi que la transformation d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe est approuvée à l'unanimité.

Le point suivant porte sur l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée AE80, d'une contenance de 29,42 ares, appartenant au syndicat de construction du collège Val de Rosemont. Cette parcelle, non entretenue depuis de nombreuses années, jouxte des terrains communaux et son acquisition permettrait la création d'une liaison douce entre l'avenue Jean Moulin et la rue du colonel Weber en direction de la halle culturelle et sportive. A terme cette liaison permettrait d'envisager de ne conserver qu'une seule entrée pour le collège, renforçant ainsi les conditions de sécurité. L'estimation de la valeur vénale de cette parcelle par le service des Domaines s'élève à 36000 € mais, compte tenu de l'absence de moyens du syndicat pour en effectuer l'entretien, sa cession à la commune est autorisée à titre gratuit. Le Conseil à l'unanimité accepte la proposition du syndicat de gestion du collège d'acquiescer la parcelle AE80 à titre gratuit, les frais d'actes restant à la charge de la commune.

Le dernier point, d'ordre purement administratif, porte sur la durée d'amortissement d'une pré-étude d'aménagement de l'espace de la Tuilerie. La dépense de 5400 € sera amortie sur une durée de 3 ans.

Christian CODDET

C M A D U 1 6 J A N V I E R

La troisième réunion de la session 2015-2016 tenue le 16 janvier a commencé par les vœux du Maire : « *Je vous souhaite une excellente année 2016 et une bonne santé. Beaucoup d'actions ont été réalisées en 2015 : sortie à Paris sur invitation du député Michel ZUMKELLER, élargissement du "Giro Propre" à toute la population, contrôles de vitesse faits avec la Gendarmerie Nationale. Que 2016 soit aussi pleine que 2015. Pour la France, 2015 a été une année très dure avec les attentats de janvier et de novembre. Ayons une pensée*

pour les victimes, des actions sont nécessaires pour conserver les valeurs de la république que sont la liberté et la fraternité. »

Le CMA a ensuite rédigé le texte lu à la cérémonie des vœux à la population, texte dans lequel sont rappelées d'une part les actions menées en 2015 et d'autre part celles prévues cette année : "Giro Propre" le samedi 30 avril, sécurité routière avec la Gendarmerie Nationale le samedi 21 mai, "Sauveuse Propre" avec l'association de pêche le samedi 18 juin, participation au carnaval, implica-

tion lors des manifestations commémoratives.

Jean-Pierre BORG (Président de l'ADIF 90) et Ludivine COUTELIER (Présidente de l'Association Jeunesse et Relayeurs) ont invité le CMA à visiter le musée de la déportation et la citadelle de Besançon le 15 mai, avec d'autres CMA/CMJ/CME. « *La mémoire a un avenir et cet avenir c'est vous* » a précisé Jean-Pierre BORG.

La réunion s'est terminée autour d'une collation offerte par L'ADIF 90

Alphonse MBOUKOU

AMELIORATION DE L'HABITAT

Suite au succès de la réponse conjointe ville de Giromagny – Communauté de Communes La Haute Savoureuse (CCHS) à l'appel national à projet pour la revitalisation des centres-bourgs initié par le Gouvernement au mois d'avril 2015, une convention d'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) a été préparée en concertation entre la ville de Giromagny, la CCHS, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Départemental du Territoire de Belfort, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV).



Il s'agit, via cette convention et les financements associés, de mettre en œuvre, de 2016 à 2021, une opération de requalification des logements vacants ou dégradés occupés par des ménages modestes et ainsi de relancer l'attractivité du centre bourg par l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

Cette OPAH vise à titre principal la requalification du centre-bourg mais elle concernera néanmoins l'ensemble du territoire de la CCHS dans une proportion de 80% pour un périmètre limité au centre ancien de la ville de Giromagny et 20% pour le reste du territoire de la CCHS, y compris le territoire de Giromagny non couvert par la zone privilégiée.

Les objectifs principaux de cette OPAH sont les suivants :

- Traiter les situations des logements dégradés et lutter contre l'indécence,
- Permettre le maintien de la population au sein d'un territoire à la qualité de vie reconnue,
- Lutter contre la précarité énergétique des occupants par l'amélioration de la performance énergétique des logements,
- Prendre en compte les besoins des personnes âgées et à faibles ressources,

Les objectifs quantitatifs estimatifs (sur 6 ans) de traitement de l'habitat sont les suivants :

- rénovation de 126 logements occupés par leur propriétaire,
- rénovation de 58 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés,
- rénovation de 5 copropriétés.

Les crédits de base qui seront mobilisés pour cette opération sous forme d'aides aux propriétaires (et qui pourront encore être abondés par la suite) s'élèvent à 2 082 528 € apportés par l'ANAH, 241 800 € apportés par la ville de Giromagny, 43 800 € apportés par la CCHS, 33 900 € apportés par le programme "Habiter mieux", 42 664 € par le Département, 84 000 € par la Caisse des Dépôts et Consignations, 120 000 € par le PNRBV, soit au total plus de 2,6 M€.

La signature de la convention d'OPAH qui marquera le lancement effectif de cette opération est prévue dans les premiers jours du printemps prochain. Toutes les personnes intéressées ou concernées peuvent d'ores et déjà prendre contact en marie avec la chargée de mission "centre-bourg", Hélène METIVET, par téléphone au 03 84 27 14 18 ou par courriel : helenemetivet@giromagny.fr.

Christian CODDET

R E V E S B R E V E S B R E V

Savate

Un club de boxe française a ouvert ses portes à Giromagny le 11 janvier dernier. Il s'agit d'un sport de combat pieds-poings que l'on peut pratiquer à partir de 8 ans. Les cours sont donnés à la halle sportive, rue du colonel WEBER, le lundi et le mercredi de 19h30 à 21h30 pour les adultes et le samedi de 14h00 à 15h30 pour les enfants. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Gilles DRUELLE, gant d'argent et moniteur fédéral de savate boxe française au 06 62 63 84 30 ; courriel gbf90@gmx.fr.

Trouvé

Un médaillon de type "médaillon de baptême" avec un prénom "Adrien" et une date a été trouvé à Giromagny. Il peut être récupéré en appelant 06 50 09 55 01 que l'on remercie pour son initiative.

Nouveautés du côté des OM

Depuis le 1^{er} janvier dernier la gestion de la redevance pour la collecte et le traitement des ordures ménagères a été reprise en régie par le SICTOM qui a fait le choix de ne pas renouveler le marché avec Plastic Omnium pour des raisons financières mais aussi pour améliorer la qualité de service. Pour ce faire, 2 agents ont été recrutés : Coralie VADAM en charge de

l'accueil physique et téléphonique des usagers et Loris RE-TACCHI en charge de la maintenance sur le terrain (échange, mise en place, retrait des bacs). Tous les changements familiaux (décès, naissance, déménagement, emménagement) ou problèmes techniques (bac cassé ...) sont désormais à signaler directement au SICTOM au 03 84 54 69 44 ou par courriel à : redavance.sictom90@orange.fr.

Prime d'activité

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la "Prime d'Activité" remplace le "RSA activité" et la "Prime pour l'emploi". Vous avez plus de 18 ans, vous travaillez et vos ressources sont modestes ? Renseignez-vous sur la prime d'activité sur <http://www.caf.fr/visite-guidee/la-prime-d-activite>. Il est à noter que les bénéficiaires du RSA qui travaillent n'ont aucune demande à faire : le basculement est automatique vers la prime d'activité ; quant au RSA dit "socle", il continue d'exister pour les personnes sans activité. Si vous avez des difficultés pour utiliser internet, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous accompagne en ouvrant 2 permanences à Giromagny : le mardi matin de 9h00 à 12h00 en mairie et le vendredi après-midi de 14h00 à 16h30 au centre socioculturel de la Haute Savoureuse. Contact téléphonique : 0820 25 90 10 (choix 3).

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

ErDF : 09 72 67 50 90

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN MARS

Samedi 6 : # Assemblée générale de l'association du fort Dorsner à 15h30 au siège de la CCHS.

Assemblée générale de l'association Transhumance et Traditions à 17h00 au siège de la CCHS, allée de la Grande Prairie.

Dimanche 7 : # Choucroute du FC Giro-Lepuix à la salle communale de Lepuix à 12h00 avec une animation par l'orchestre Jean Muller. Entrée 20 € (12 € pour les moins de 14 ans). Réservation auprès de Jean-Louis Demeusy au 06 76 62 68 65 ou Vincent Greget au 03 84 29 33 32.



Samedi 20 : # Vernissage du salon de peinture et sculpture "Aux trois tours de gueules" en salle des fêtes. Ouverture de l'exposition toute la semaine aux horaires indiqués ci-contre.

Samedi 27 : # Tennis de table au gymnase Lhomme à 17h00 : Cercle Pongiste de Giromagny vs. Reims ORTT.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 164 - Dépôt légal 02-2016

RENDEZ-VOUS GOURMAND

GATEAU SANS FARINE

Une recette de Jacqueline

Ingrédients : 100 g de beurre fondu, 120 g de sucre en poudre, 200 g de noisettes ou de noix en poudre ou concassées, 4 œufs.

Battre œufs et sucre puis y ajouter beurre et noix ou noisettes. Beurrer et fariner un moule en couronne, y placer la préparation et cuire 30 min à 180 °C.

Rendez-vous dans notre prochain numéro pour un autre rendez-vous gourmand. Merci de me contacter via l'accueil de la Mairie pour partager vos recettes.

Dominique VALLOT



SALON

L'association "Transhumance et Traditions" vous invite à découvrir son 20^{ème} salon de peinture et sculpture qui se tiendra à la salle des fêtes de la mairie du samedi 20 au dimanche 28 février.

Cette année, l'invité d'honneur sera André Hoblingre qui nous avait époustoufflé l'an passé avec ses toiles plus vraies que nature! Une tombola permettra d'ailleurs de remporter une oeuvre offerte par cet artiste (ticket à 2 € en vente sur place).

Pour marquer ce 20^{ème} anniversaire, plusieurs artistes ayant obtenu le 1^{er} prix du jury lors de précédentes éditions nous feront l'honneur d'exposer à nouveau sur le salon. Au total, une vingtaine d'artistes viendront embellir de leurs créations la salle d'exposition.

Comme chaque année, les "prix du jury

de peinture" et "prix du jury de sculpture" seront décernés le 20 février lors du vernissage tandis que le public pourra voter toute la semaine pour le "prix du public" qui sera remis le dimanche 28 février.

Des ateliers de découverte des arts plastiques animés par Sylvie Bourqueñez et Roland Zinck seront proposés aux enfants de plus de 8 ans tous les après-midi du lundi au jeudi sur inscription au 03 84 29 32 33. Le vendredi après midi sera de la même façon consacré à un groupe d'enfants inscrits au centre de loisirs du Centre Socioculturel La Haute Savoureuse.

L'exposition pourra être visitée tous les jours de 14h30 à 18h00 et le samedi 27 de 9h30 à 12h00.

Elise LAB

LES SEPT CHEMINS

Le 7 janvier l'association Territoire Sport Nature, qui organise depuis déjà cinq années les courses du Belfortrail et du Girotrail autour de Giromagny, a remis un chèque de 1300 € au président de l'association des Septs Chemins, Hervé Lenfant, pour venir en aide à Gaëlle Peltier devenue paraplégique suite à un accident de VTT survenu en août 2014. Cette somme correspond à un euro versé par chaque participant aux deux courses en échange de la contribution d'une vingtaine de bénévoles de l'association des Sept Chemins au bon déroulement des épreuves. Slim Merzoughi, président de TSN (Territoire Sport Nature) a d'ailleurs tenu à remercier l'équipe des Septs Chemins venue en force (une bonne trentaine) pour l'aide apportée. A l'issue de la cérémonie, l'équipe de TSN a remercié tous les bénévoles et les partenaires, dont la commune de Giromagny, en offrant la galette des rois ainsi que le verre de l'amitié. Lionel FAIVRE

